

REGLEMENT CONCOURS DESSIN « MON GESTE ECOLO PREFERE A LA MAISON »

Article 1 : Objet du concours

Dans le cadre de la semaine de l'innovation des HLM, ALOGEA - Siège Administratif : 6 rue BARBES 11 000 CARCASSONNE, SIRET : 541 850 111 00017 - organise un concours de dessin gratuit et sans obligation d'achat. Le but de ce concours est de valoriser les bonnes pratiques écologiques du jeune public au sein des logements.

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert aux enfants âgés de 6 à 12 ans, locataires d'ALOGEA, hormis les salariés d'ALOGEA et leur famille.

Thématique : *mettre en dessin votre geste écologique préféré*

Thématique : Ce concours est destiné à encourager les locataires qui entretiennent leurs logements et qui s'y investissent d'une façon plus ou moins importante sans forcément avoir recours à des décorations coûteuses. L'objectif étant de déstigmatiser l'image du logement social et de promouvoir l'idée du bien vivre ensemble et particulièrement au sein de son logement. Plus globalement, cette action a pour objectif de valoriser l'habitat social, la richesse et la diversité à la fois humaine et architecturale qui le constituent. Contribuez-vous aussi à poser un autre regard sur des lieux encore bien trop souvent stigmatisés.

Pour chaque participation, le candidat enverra un dessin par voie digitale ou par voie postale.

Le concours est ouvert à partir du 12 au 23 juin 2023 minuit.

Article 3 - Modalités de participation au concours et d'envoi des dessins

La participation au jeu concours implique l'acceptation irrévocable et sans réserve, des termes et conditions du présent règlement, disponible au téléchargement sur le site d'ALOGEA rubrique « Actualités ».

Une seule participation par enfant, par foyer, sera acceptée. Les dessins doivent être envoyés par mail, à l'adresse suivante : contact@alologea.fr ou par voie postale à l'adresse du siège social.

Seuls les dessins entrant dans le cadre de la thématique seront acceptés et le jury se réserve le droit d'éliminer toute photo qu'il juge contraire à la thématique, sans avoir de justification à apporter et sans qu'aucun candidat dispose d'un recours quelconque.

Article 4 : Non validité de participation

Seront notamment considérés comme invalidant toute participation :

- les dossiers fournis avec de mauvaises indications (identité fausse, dossiers envoyés à la mauvaise adresse)
- les dossiers envoyés hors délai, cachet de la poste faisant foi (23 juin 2023 minuit)

Le non-respect par le participant des conditions édictées dans le règlement du concours entraînera la disqualification immédiate, ALOGEA statuant souverainement.

Article 5 : Convention de nommage des dessins

Chaque dessin envoyé devra nécessairement être associé au nom, prénom, adresse et coordonnées du participant.

Article 6 : Prix et Jury

Les prix accordés au titre du concours sont de deux places de cinéma, ce dernier étant déterminé en accord avec le foyer (cinéma le plus proche, ou habituel dans les usages du foyer). Le gagnant sera déterminé par les collaborateurs de la société : le dessin remportant le plus de « j'aime » sera désigné comme vainqueur.

ALOGEA se réserve toutefois la possibilité de modifier la nature des lots, en remplaçant ces derniers par des lots d'un prix au moins équivalent, sans qu'aucun participant ne puisse faire de réclamation ou recours. ALOGEA se réserve le droit de refuser tout dessin qu'il jugera dérangeant, dévalorisant, provocateur, injurieux ou discriminatoire. Les résultats du concours seront dévoilés sur le site internet d'ALOGEA.

La remise du prix se fera par voie postale ou en main propre à la convenance du gagnant. En cas de remise en main propre, le prix sera tenu à disposition pendant un délai de deux mois au siège d'ALOGEA.

Article 7 : Utilisation des photographies et données personnelles

Les participants au concours cèdent à titre gracieux les droits de reproduction, de représentation, d'exposition, de divulgation et de publication de leurs dessins ainsi que les droits concernant l'utilisation de leurs données personnelles, notamment lors de la publication des dessins sur les supports digitaux de la société (site internet, page Facebook, journal locataires, newsletters...), l'utilisation étant toutefois limitée aux seules activités liées au concours de dessin.

ALOGEA pourra utiliser à son gré tous les dessins et données personnelles qu'il aura réceptionnés pour le concours et aucune rémunération ne sera due à ce titre au participant.

Article 9 : Réclamations

La participation à ce concours implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats, ni au retour ou à l'utilisation de leur(s) dessin(s) ou données liées au concours. Le simple fait de concourir implique l'acceptation de la décision, en dernier recours, de la direction d'ALOGEA quant aux difficultés qui ne seraient pas prévues par le présent règlement. Le présent règlement est soumis à la législation française. La Direction d'ALOGEA se réserve le droit de modifier, suspendre, interrompre, reporter, annuler ou proroger le concours si les circonstances le nécessitent après en avoir dûment informé les participants. Sa responsabilité ne pourra donc pas être engagée de ce fait.

Article 10 : Informatiques et Libertés

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant en écrivant au Service Communication d'ALOGEA 6 rue BARBES 11 000 CARCASSONNE.

Les données collectées dans le cadre de ce jeu concours se limitent pour les participants à : leur nom, leur prénom, leur adresse, leur téléphone, leur adresse mail. Ces données à caractère personnel sont collectées à destination du service communication d'ALOGEA, en charge de l'animation de ce jeu concours. Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de ce jeu-concours seront conservées pour une durée de 6 mois.

Article 11 : Accessibilité au règlement

Le présent règlement est accessible en version numérique sur le site internet d'ALOGEA et en version papier au siège d'ALOGEA, sur demande.